Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2026

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Mardi 08 septembre 2026

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique de documents	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.
Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1
Les États et la mémoire des conflits.

Sujet de dissertation 2
Quelles sont les interactions entre les sociétés et leurs milieux depuis le XIXe siècle ?

Le candidat traitera l'étude critique de documents suivants.

Étude critique de documents - Les enjeux de la conquête de l'espace

Consigne - En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez la diversité des acteurs et des enjeux liés à la conquête de l'espace.

Document 1

« L'industrie spatiale européenne est un levier de souveraineté majeur pour la France et l'Europe. Ses succès prennent appui sur l'excellence de la recherche ainsi que sur des infrastructures et des savoir-faire reconnus internationalement. Vecteur de croissance et d'emploi, elle permet à l'Union européenne d'être une puissance spatiale de premier plan. La France en est le cœur battant, avec plus de 40 % des emplois européens dans le spatial, et des fleurons industriels qui permettent à notre pays d'être positionné sur toute la chaîne de la valeur spatiale. Ces succès, nombreux, ne doivent néanmoins pas effacer les bouleversements profonds qu'a connus le monde du spatial depuis 20 ans, avec l'essor du *New Space*. L'arrivée de nouveaux acteurs, de nouvelles technologies et l'évolution du rôle de la puissance publique dans ce domaine sont en train de rebattre les cartes. La baisse des coûts et les progrès technologiques ont démocratisé l'espace, suscitant de nombreux appétits, à la fois de nouveaux acteurs, parfois verticalisés[1], souhaitant asseoir des positions dominantes sur certains marchés (Space X, Starlink par exemple), et de certains États souhaitant se hisser au meilleur niveau dans un secteur d'activité par nature souverain (Chine, Inde). De l'essor des constellations de satellites, à l'émergence de mini et de micro-lanceurs, en passant par l'ensemble des applications spatiales liées au marché de la donnée, ces évolutions impliquent que la France et l'Europe prennent les bonnes décisions dans un domaine où leurs positions historiques sont remises en cause. Face à ce constat, et dans un contexte marqué par des tensions, au niveau européen, sur l'avenir de la politique spatiale, il était indispensable d'interroger l'efficacité de notre politique spatiale et de réfléchir aux changements nécessaires pour rattraper certains retards (Ariane 6) et consolider des succès scientifiques et industriels construits au fil des décennies. »

Note :
1. Acteur verticalisé : qui se concentre sur un marché spécifique.

Source : *Rapport d'information de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale sur l'avenir de l'industrie spatiale européenne,* n° 2040, décembre 2023, page 13.

Document 2

Pays ou organisation	1957	1980	1990	2000	2024
URSS / Russie	2	110	86	23	98
États-Unis	-	16	44	56	2263
Royaume-Uni	-	-	5	4	27
France	-	-	2	-	22
Inde	-	1	2	1	10
Japon	-	2	7	3	26
Chine	-	-	6	6	266
Allemagne	-	-	2	3	7
Agence spatiale européenne	-	-	2	4	5

Nombre d'objets lancés dans l'espace par les États ou organisations. Ce chiffre inclut les satellites, sondes, atterrisseurs, vaisseaux spatiaux habités et éléments de vol de station spatiale lancés dans l'orbite terrestre ou au-delà. Depuis 1957, 42 pays ou organisations ont lancé des objets dans l'espace. Le tableau en propose une sélection.

Source : site internet « *Our World in data* » auquel contribuent les chercheurs de l'Université d'Oxford, d'après des données du Bureau des affaires spatiales des Nations unies (UNOOSA) (novembre 2025).